

*VIDE GRENIERS CARITATIF*

# Palluau

Place Clérambault

07h00 / 18h00

**SAMEDI 21 JUIN 2025**



4€ le mètre linéaire

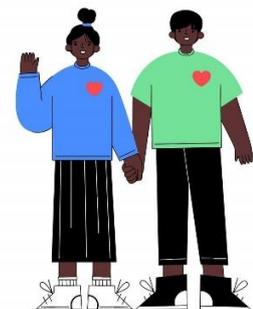
4 ml minimum pour une voiture, 6 ml pour une camionnette (Si nécessaire).

**Buvette et restauration sur place**

Renseignements et réservations : Association France-Ankiabe Miray



: 0667117530 – 0611577591 (Après 17h)



Association  
France / Ankiabe Miray-Unis

# *VIDE GRENIERS CARITATIF*

## Règlement Vide Greniers

1. Le vide greniers est ouvert aux particuliers et aux professionnels de la brocante. Les particuliers ne sont autorisés à vendre que des objets personnels et ne pas participer à plus de deux ventes aux déballages dans l'année. Les professionnels ne sont autorisés à vendre que des objets d'occasion.
2. La réservation est obligatoire. L'emplacement linéaire est fixé à 4 euros, avec possibilité de plusieurs emplacements contigus.
3. La vente se situe en plein air sur la place Clérambault à Palluau et les emplacements seront attribués sur réservation au préalable.
4. La circulation sera interdite et les véhicules seront autorisés que lors du déballage (avant 9h) et le rangement(17h30). Les véhicules devront rejoindre le parking dédié à cela par les organisateurs.
5. Avant l'installation, les exposants devront passer par l'accueil pour retirer leur plaque d'emplacement.
6. Les organisateurs ne fournissent pas de matériel (Tables, chaises et tréteaux)
7. Sont exclus de la vente, les animaux, les denrées alimentaire et les armes.
8. Toute réservation effectuée par courrier en l'absence du chèque de règlement ne sera pas prise en compte.
9. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempérie, sauf en cas d'annulation du vide-greniers.
10. Les participants s'engagent à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration et dommage causés à leurs rencontre, entre leurs arrivées et leurs départs.
11. L'inscription au vide grenier implique le respect de ce règlement.

L'équipe d'organisation